

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2016-2021) :

**Secteur « Autorités »**  
Présidente : *Mme Pascale Manzini*  
Vice-Présidente : *Mme Snezana Markovic*  
*Mme Arianda Zeka*  
*M. Pierre Dufay de Lavallaz*

**Secteur « Écoles »**  
*M. Serge Lugon, Directeur*  
*Mme Fanny Knöpfli, enseignante primaire*  
*Mme Alexandra Moser-Collaros, enseignante primaire*  
*Mme Magali Junod, enseignante secondaire et doyenne 5P-6P*

**Secteur « Parents »**  
*Mme Catherine Schlegel Rey*  
*Mme Natascha Allenbach*  
*Mme Yasminda Sandoz*  
*M. Marc Maderi*

**Secteur « Sociétés civiles »**  
*M. Steve Renggli, délégué Jeunesse*  
*M. Pierre Kaelin, membre du Tennis Club Ecublens*  
*Mme Stéphanie Baillargues, membre comité APE*  
*M. Moïse Jordan Balokok, délégué Commission Suisses-Etrangers*

Secrétaire : *M. Jean-Marie Léchenne*

Le Conseil d'établissement a siégé à 2 reprises, soit les :

3 mars 2020 – 2 juin 2020

La séance du 17 novembre a été annulée suite aux mesures sanitaires liées au COVID-19.

Sujets abordés en 2020 :

- COVID-19 (Ecole à distance, accueil scolaire d'urgence)
- Fêtes de fin d'année scolaire (cortège)
- Projet Conseiller/ère Ecole-Famille
- Fermeture collègue d'Epenex
- Commission culturelle scolaire (spectacles)
- Concept 360°
- Devoirs surveillés
- Financement courses d'école, camps et voyages d'étude
- Projet de rencontres sur le Campus EPFL.

Les différents groupes de travail qui avaient été créés au sein du Conseil d'établissement n'ont pas pu se rencontrer comme initialement prévu à cause des mesures sanitaires liées au COVID-19.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Etablissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens à la page suivante

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>